Association Recherche Chaville Histoire Environs

ARCH'ÉCHOS

n° 43

Le château du comte et de la comtesse de Tessé

(Photo de la maquette réalisée par Jean Ribéreau-Gayon, visible dans la vitrine de notre local)

Benoît-Marie Gouly

Les ferronneries des garde-corps des fenêtres et des balcons

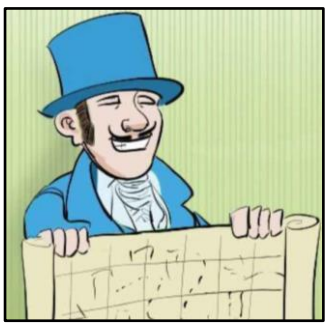

Chaville et le Petit Viroflay

Et aussi

L'éditorial

L'actualité

Avant… Maintenant

Mars 2024

ÉDITORIAL

Le château de Madame de Tessé est longtemps resté ignoré des premiers historiens de Chaville, du fait de sa courte durée d'existence (1766-1800). C'est au cours des années 1980 que l'A.R.C.H.E. permet aux Chavillois de se réapproprier ce morceau d'histoire de notre ville. Néanmoins, les documents le concernant sont très peu nombreux, les gravures d'époque inexistantes. C'est grâce aux documents du marché de construction de ce château conservé aux Archives Nationales que Jean Ribéreau-Gayon a réussi à reconstituer cet élément disparu de notre patrimoine. C'est ce trésor de l'architecture néoclassique que nous vous proposons de redécouvrir ici. N'hésitez pas de venir découvrir la maquette de ce château dans la vitrine de notre local !

Puis, pour clôturer l'histoire de ce château, nous vous invitons à découvrir ce mystérieux et sulfureux personnage, Benoît Gouly, qui a acheté ce château de Chaville uniquement pour le dépecer et en vendre les matériaux, le faisant ainsi totalement disparaître du paysage et des mémoires chavilloises.

En guise de conclusion (provisoire) sur les ferronneries de nos habitations chavilloises, nous vous présentons ici un article illustrant la diversité des garde-corps de fenêtres.

Pour une dernière fois, nous vous proposons une nouvelle page de l'histoire de Chaville en bande dessinée. Oscar vous fera découvrir ici comment l'histoire du Petit Viroflay a pu troubler quelques esprits … Nous remercions très sincèrement Oscar pour sa collaboration inspirée à notre revue durant cinq années et lui souhaitons une bonne continuation.

Vous retrouverez également en page finale notre clin d'œil « Avant … maintenant » présentant l'Atrium avant l'Atrium, ainsi que les différentes phases d'évolution de l'église arménienne de Chaville.

Pour vous tenir informés de notre actualité, n'oubliez pas de consulter régulièrement notre site internet (www.arche-chaville.fr). Faites-nous part de vos remarques, de vos suggestions, de vos questions ou de vos recherches (arche.chaville@laposte.net). Vous pouvez venir nous rencontrer tous les mardis matin entre 10h et 12h (hors vacances scolaires) ou le premier samedi du mois (également de 10h à 12h).

Michel Josserand

Actualité de l'ARCHE

- L'ARCHE vous donne rendez-vous :
  - Lors de la prochaine **brocante de Chaville** prévue le **24 mars 2024**.
  - Au **Forum des Associations** le **07 septembre 2024**
  - Pour les **Journées du Patrimoine** les **21 et 22 septembre 2024**

Venez nous rencontrer à ces occasions !

Jean-Pierre

L'A.R.C.H.E. vient de perdre un de ses membres fondateurs : Jean-Pierre Hascoët s'en est allé au mois de décembre dernier.

Au sein de notre association, il se passionne très vite pour les vestiges préhistoriques présents sur Chaville et préside la Commission traitant de la période de la préhistoire au Moyen Age. Celle-ci restera sa période de prédilection, et il n'hésitera pas à emmener encore pendant des années des Chavillois sur ces sites paléolithiques à l'occasion des Journées du Patrimoine !

En 2002, il devient président de l'A.R.C.H.E. jusqu'en 2006 puis il restera encore très présent dans nos activités jusqu'à encore récemment.

Par ailleurs passionné de bridge, il sera durant de nombreuses années membre du club de Chaville en compagnie de son épouse Andrée.

LE CHÂTEAU DU COMTE ET DE LA COMTESSE DE TESSÉ

De tous les châteaux qui ont embelli Chaville au cours des siècles[1], celui qui fut voulu par Louis XV et habité par le comte et la comtesse de Tessé au XVIIIe siècle se caractérise par la brièveté de son existence et par l'élégance de son architecture conçue par un architecte renommé.

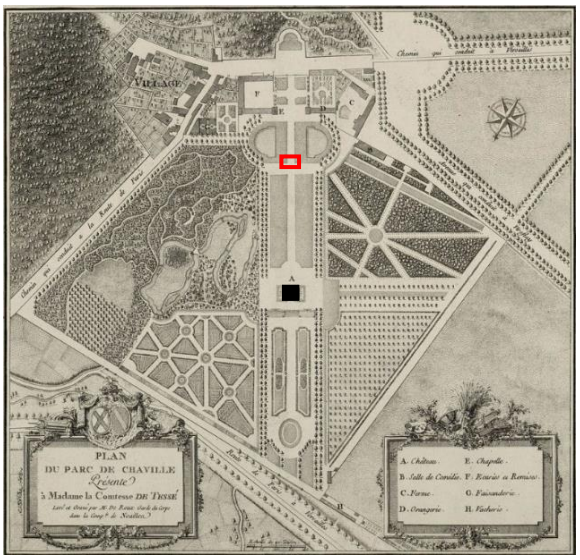

Le Rouge, Plan du parc de Chaville vers 1770

■ *Château du comte et de la comtesse de Tessé*

▭ *Emplacement du château démoli de Michel Le Tellier*

UN CHÂTEAU ÉPHÉMÈRE

Les historiens de Chaville ont peu écrit sur ce château avant que François Schlumberger ne le sorte de l'oubli. S'appuyant sur les travaux de Jean-Marie Pérouse de Montclos[2], il nous présente dans son livre « Chaville et Viroflay, mille ans d'histoire » paru en 1997, les cartes et quelques plans de cet élégant château dessiné par l'architecte Étienne-Louis Boullée, dans le style néoclassique naissant.

Descendant d'une vieille famille du Maine, René Mans de Froulay comte de Tessé (1736-1814), possédait une immense fortune. Lieutenant général des armées, il sera élu député représentant de la noblesse du Maine aux États Généraux de 1789. Il obtint par arrêts du 15 juillet et du 2 août 1764, l'usufruit du domaine de Chaville à charge d'y faire construire un nouveau château. Celui-ci fut implanté au milieu des jardins sur l'axe majeur de composition allant du portail d'entrée à la route de Paris à Versailles. Passés de mode, les jardins à la française de Michel Le Tellier furent, selon le souhait de la comtesse de Tessé, peu à peu remplacés par des jardins anglo-chinois agrémentés de fabriques[3]. L'importance du paysage naturel est accentuée par la position centrale du château au milieu des jardins et non à l'entrée du domaine comme l'était celui du XVIIe siècle.

Chaville était la résidence de campagne des Tessé. La vie y était raffinée et mondaine. Femme d'esprit, intellectuelle, cultivée et ouverte aux idées avancées, Adrienne Catherine de Noailles, comtesse de Tessé (1741-1814) recevait dans son salon l'élite intellectuelle du siècle des lumières. À la Révolution, les Tessé émigrèrent en Suisse puis, après quelques pérégrinations, au Danemark où ils achetèrent une propriété campagnarde à Wittmold[4]. De retour d'exil en octobre 1800 les Tessé retrouvèrent certains de leurs biens. Ce ne fut pas le cas de la propriété de Chaville qui fut mise en vente et acquise par un député de la Convention, le citoyen Gouly (lire pages 6 et 7) qui fit démolir le château en 1800 pour tirer profit de la vente des matériaux. Ainsi, cette belle demeure dont il ne reste rien eut une existence éphémère de trente-quatre années.

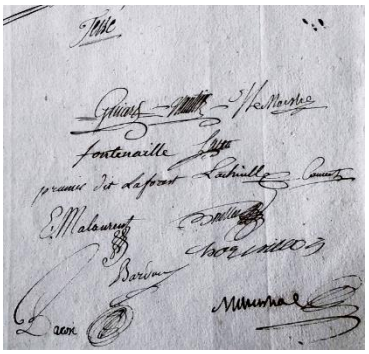

Signatures du comte de Tessé et des entrepreneurs. Marché de travaux du 27 novembre 1764 (AN,MC/ET/SCII/662).

DÉCOUVERTE DU CHÂTEAU

Contrairement au château de Michel Le Tellier représenté par plusieurs estampes de Pérelle, celui des Tessé ne figure sur aucune gravure ancienne connue. Cependant, les cartes de Le Rouge et les plans, coupes et élévations de Boullée, annexés au marché de travaux du 27 novembre 1764 et conservés aux Archives Nationales sont assez détaillés pour faire une description précise du château.

---

[1] Voir sur le site de l'A.R.C.H.E. rubrique Histoires à thèmes, « Les dix châteaux de Chaville ».

[2] Historien de l'architecture, Jean-Marie Pérouse de Montclos a publié en 1967 *Étienne-Louis Boullée 1728-1799, de l'architecture classique à l'architecture révolutionnaire* édité par *Arts et métiers graphiques.*

[3] Constructions à vocation ornementale aménagées dans les jardins, souvent ruiniformes et inspirées de l'antiquité.

[4] Arch'Échos n°6, avril 1998.

Comme pour le château de Michel Le Tellier dont les dépendances avaient été conservées, l'entrée de la propriété se faisait par l'actuelle rue de Jouy, précisément au niveau de l'actuelle avenue Saint-Paul. Le château s'apercevait alors, trois cents mètres plus loin, au bout d'une allée rectiligne bordée d'étendues engazonnées.

En approchant, le visiteur découvrait un élégant bâtiment de deux étages droits inscrits sous une puissante corniche surmontés d'un attique[5] de plan cruciforme. Sobre et sans ornementation cette façade d'entrée était composée de trois travées en arrière-corps encadrées par deux travées en léger ressaut. De part et d'autre, étaient disposés deux jardins surbaissés agrémentés de plantations sur lesquels s'ouvraient les soupiraux éclairant le sous-sol. Beaucoup plus riche, la façade sur jardins disposait de trois portes-fenêtres en plein-cintre encadrées de pilastres ioniques. Les deux façades latérales dont les dessins de Boullée ne figurent pas dans le marché de 1764 devaient être, à la lecture des plans, sensiblement semblables à la façade sur jardins.

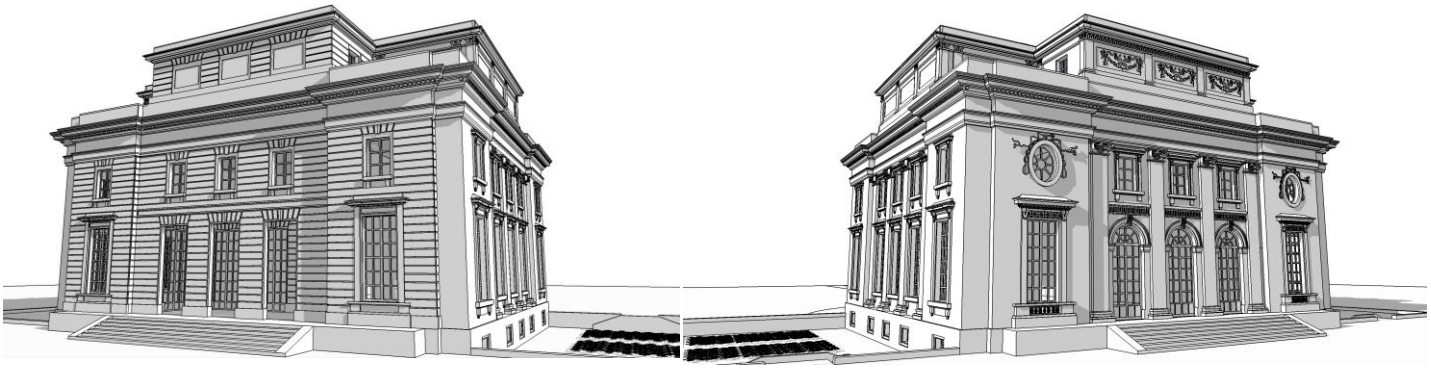

Façades sur entrée et sur jardins, dessins numériques réalisés par l'auteur.

VISITE DU CHÂTEAU

La symétrie rigoureuse des façades se retrouve dans la conception des plans. Affecté aux pièces de réception, le rez de chaussée était accessible depuis un perron de sept marches. L'entrée se faisait à travers un hall ouvert sur l'extérieur sur lequel donnait l'escalier principal. De cet espace, la traversée d'un vestibule permettait d'entrer dans le grand salon orienté sur les jardins et disposant d'une vaste hauteur de plus de 7 m sous plafond. De part et d'autre de cette enfilade reliant le perron d'entrée au perron sur jardins, étaient disposées les autres pièces de réception. Deux petits escaliers à usage des domestiques desservaient un entresol dont le plan nous est inconnu. Le grand escalier donnait accès d'une part aux pièces voutées du sous-sol affectées aux cuisines et d'autre part au premier étage où étaient situés les appartements du comte et de la comtesse ainsi qu'une chambre pour les invités, vraisemblablement occupée par Jefferson lors de ses séjours à Chaville . De ce premier étage, un escalier central donnait accès aux deuxième et troisième étages en attique réservés aux services et aux domestiques. Notons que le deuxième étage était dépourvu de cheminées, nous pouvons en déduire que ce niveau était destiné aux réserves de matériel et de mobilier. Au troisième étage, six chambres étaient attribuées aux domestiques dont deux au « femmes » (de chambre) de Madame.

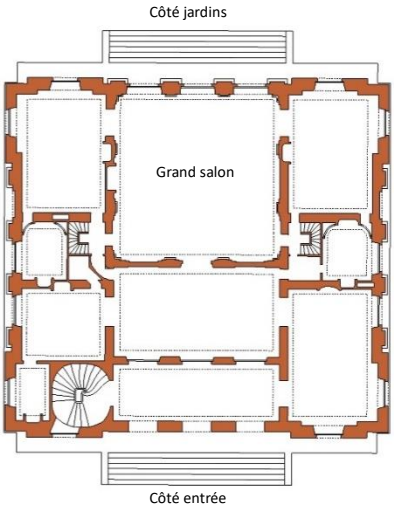

Plan du Rez de chaussée, d'après les plans de Boullée

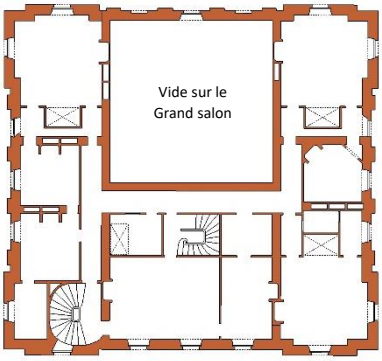

Plan du premier étage, d'après les plans de Boullée

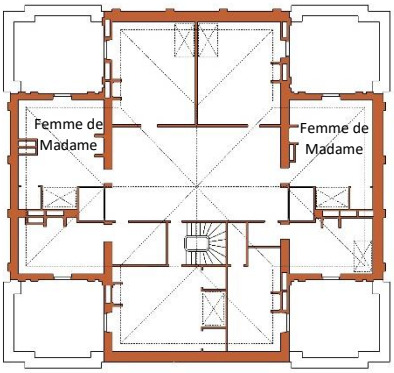

Plan du troisième étage, d'après les plans de Boullée

[5] Étages au sommet d'une construction, de moindre emprise que les niveaux inférieurs.

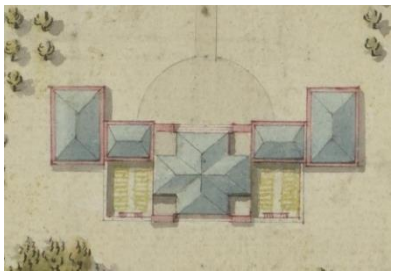

Extrait du plan du parc et du château de Chaville fin du XVIIIe siècle (BHVP-Gr.E2).

Le plan conservé à la Bibliothèque Historique de la Ville de Paris daté de la fin du XVIIIe siècle indique deux extensions latérales au sujet desquelles nous ne possédons aucune autre information. Peut-être s'agissait-il de jardins d'hiver, compte tenu de l'intérêt que portait la comtesse de Tessé à la botanique ? Mais cette hypothèse n'est confirmée par aucune source.

Il est bien difficile aujourd'hui de se représenter l'emplacement du château et des jardins des Tessé ; la construction en 1839 du chemin de fer Paris rive gauche-Versailles ainsi que l'aménagement de nouveaux quartiers d'habitations à la fin du XIXe siècle ayant radicalement transformé le paysage. La photographie aérienne ci-contre indique l'emprise du domaine ainsi que l'emplacement du château au centre du parc Fourchon.

Photographie aérienne, source Google Maps.

LE STYLE ARCHITECTURAL NÉOCLASSIQUE

La découverte des sites de Pompéi et d'Herculanum à la fin des années 1730 est à l'origine de ce courant artistique qui inspira les arts en Europe et aux États Unis. Le style néoclassique architectural a succédé au style baroque. Il débuta sous le règne de Louis XV et se prolongera en France jusqu'à la moitié du XIXe siècle. Il se caractérise par l'utilisation de références gréco-romaines (frontons, colonnes, pilastres etc.), la géométrie du plan, l'harmonie des proportions, la composition axiale, la simplicité des volumes et des décors sculptés limités. Tous ces caractères se retrouvent dans la conception du château de Chaville.

En France, les principaux représentants du néoclassicisme sont Ange-Jacques Gabriel (le Petit Trianon, la place Louis XV qui deviendra place de la Concorde), Jacques-Germain Soufflot (église Sainte-Geneviève qui deviendra le Panthéon), Claude-Nicolas Ledoux (les barrières de Paris, la saline d'Arc-et-Senans) et Étienne-Louis Boullée dont ne subsiste que l'hôtel Alexandre à Paris. Enseignant et théoricien plus que constructeur, le concepteur du château de Chaville fut un architecte visionnaire, il deviendra célèbre avec Nicolas Ledoux pour imaginer des projets utopiques et gigantesques adoptant les idées philosophiques du siècle des lumières.

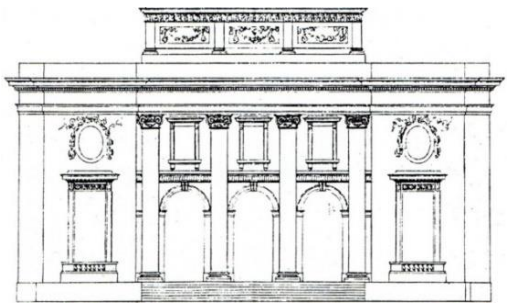

Le Petit Trianon (à gauche) conçu par Ange-Jacques Gabriel dans le style néoclassique rappelle le château de Chaville (à droite).

Nous savons que Thomas Jefferson était lié d'amitié avec la comtesse de Tessé[6]. Alors ambassadeur de la jeune nation américaine en France, il était souvent invité à Chaville. Devenu troisième président des Etats-Unis en 1800, il importa le néoclassicisme dans son pays. Ce courant artistique donna lieu à une interprétation spécifiquement américaine, le « style fédéral », qui fut adopté jusqu'au début du XXe siècle pour de nombreux bâtiments administratifs et culturels outre-Atlantique, notamment le Capitole et le Lincoln Mémorial. Est-ce durant ses séjours à Chaville que Thomas Jefferson découvrit, admira et s'appropria ce nouveau style architectural ?

Jean Ribéreau-Gayon

[6] Arch'Échos n°27 *« Un Américain à Chaville » - février 2016*

BENOIT-MARIE GOULY (1753-1823)

Dès le début de la Révolution, les Tessé s'exilent en Suisse. Leur château de Chaville est alors confié à la garde d'un régisseur qui s'en occupera jusqu'en 1793. Considéré comme « bien d'émigrés » en 1795, ce domaine, un an plus tard, est vendu par adjudication à un député de la Convention, Benoît-Marie Gouly. Aussitôt, celui-ci s'empresse de revendre pierre après pierre cette belle demeure, apparemment en ruines après seulement trois années d'abandon !

Mais qui est-il donc, ce Sieur Gouly ?

Un aventurier ?

Né le 17 novembre 1753 à Saint-Martin-du-Mont dans l'Ain, il sera l'aîné d'une fratrie de dix enfants dans une famille d'artisans.

Sa vivacité d'esprit est remarquée dès son plus jeune âge. Son oncle chirurgien l'initie alors à la médecine et l'envoie poursuivre son apprentissage à Paris. Cependant, ses études ne le comblent pas complètement, il a envie d'aventures. Et bientôt, à 19 ans à peine, il arrive à concilier les deux en embarquant pour l'Isle de France (actuelle Ile Maurice) où il deviendra chirurgien des Armées du Roi. Il s'installe dans cette colonie, française depuis 1715, et y fonde une famille deux ans plus tard. Cinq enfants naîtront de cette union.

Ses relations familiales et professionnelles lui permettent d'obtenir une concession de 630 arpents pour laquelle quarante esclaves sont à sa disposition. Il devient planteur de cannes à sucre. C'est désormais un homme fortuné, une personnalité de l'Isle de France.

Un homme politique ambitieux ?

Quand débute la Révolution, Benoît Gouly a 36 ans. L'idée de « défendre la cause du peuple » l'enthousiasme aussitôt qu'il prend connaissance du mouvement révolutionnaire. Il se fait élire à l'Assemblée coloniale et, en 1793 il devient député de l'Isle de France à la Convention nationale. Il lui faut revenir en France.

Avec Jean-Jacques Serres, le deuxième représentant des Mascareignes*, il embarque sur « La Pauline » à Port-Louis le 12 mars 1793. Après deux mois de navigation paisible, le bateau est arraisonné par la marine anglaise. Le 30 juin, ils sont faits prisonniers, conduits à Porthsmouth et dépouillés de leur bien, de leur cargaison. Au bout de plusieurs mois, ils sont libérés et rejoignent la capitale le 3 octobre. Deux jours plus tard, ils sont admis à la Convention qui leur accordera une indemnité pour compenser la perte d'une partie de leur fortune. Commence alors pour Gouly, comme pour beaucoup d'autres à ce moment-là, une vie politique mouvementée faite d'opportunités, de revirements, de démissions … de pirouettes. Il siège à la Montagne puis on le retrouve en mission pour rétablir l'ordre révolutionnaire dans sa région natale.

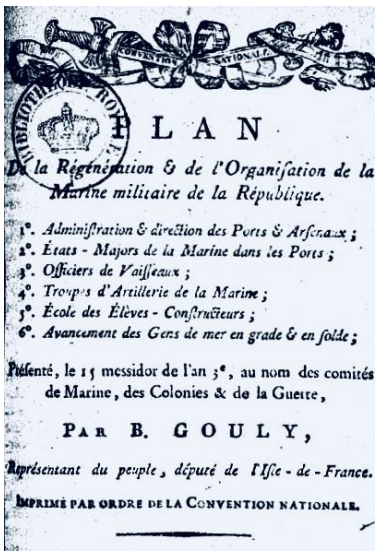
PLAN
De la Régénération & de l'Organisation de la Marine militaire de la République.

1°. Administration & direction des Ports & Arsenaux ;
2°. États - Majors de la Marine dans les Ports ;
3°. Officiers de Vaisseaux ;
4°. Troupes d'Artillerie de la Marine ;
5°. École des Élèves - Constructeurs ;
6°. Avancement des Gens de mer en grade & en solde ;

Présenté, le 15 messidor de l'an 3e, au nom des comités de Marine, des Colonies & de la Guerre,

PAR B. GOULY,

Représentant du peuple, député de l'Isle-de-France.

IMPRIMÉ PAR ORDRE DE LA CONVENTION NATIONALE.

Très vite, il officie comme secrétaire au club des Jacobins. Puis il estime judicieux de rejoindre les Thermidoriens après la chute de Robespierre. D'octobre 1795 à février 1797, il est député au Conseil des Anciens. C'est à ce moment-là qu'il apparait à Chaville et que pour renflouer ses finances en difficultés il vend petit à petit le château de Chaville.

A la fin de son mandat au Conseil des Anciens, il quitte la vie politique.

**Mascareignes : archipel de l'Océan Indien formé des trois îles principales, Maurice, Rodrigues, La Réunion.*

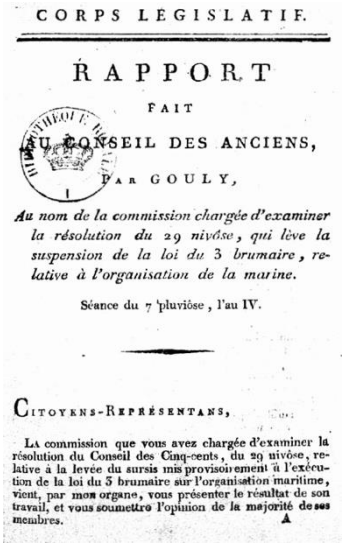
CORPS LEGISLATIF.

RAPPORT
FAIT
AU CONSEIL DES ANCIENS,
PAR GOULY,

Au nom de la commission chargée d'examiner la résolution du 29 nivôse, qui lève la suspension de la loi du 3 brumaire, relative à l'organisation de la marine.

Séance du 7 pluviôse, l'an IV.

CITOYENS-REPRÉSENTANS,

La commission que vous avez chargée d'examiner la résolution du Conseil des Cinq-cents, du 29 nivôse, relative à la levée du sursis mis provisoirement à l'exécution de la loi du 3 brumaire sur l'organisation maritime, vient, par mon organe, vous présenter le résultat de son travail, et vous soumettre l'opinion de la majorité de ses membres.

A

Un député esclavagiste ?

J.B.Belley Tableau de A.L.Girodet (Versailles).

En février 1793, les élections organisées dans les colonies qui avaient élu Benoît Gouly député, permettent à Jean-Baptiste Belley de venir plaider la cause des esclaves à la Convention. C'est un ancien esclave de Saint-Domingue, affranchi grâce à son service dans l'armée pendant la guerre d'Indépendance américaine. Il fait partie de la nouvelle classe des « libres de couleur » dans les villes coloniales. Les Jacobins l'accueillent à bras ouverts. Évidemment son arrivée à l'Assemblée fait sensation et provoque des débats enfiévrés sur l'abolition de l'esclavage. Abolition qui est décrétée le 16 pluviôse an II (février 1794).

Sa mise en œuvre est effective dans toutes les colonies… sauf pour les Mascareignes ! Les retards s'accumulent. Serait-ce une manœuvre de certains colons pour bloquer son application ? Gouly semble y avoir joué un rôle décisif. Alors qu'il affirme être un abolitionniste convaincu, par ses écrits nombreux, complexes, et même racistes, il remet en question « *l'application immédiate et intégrale du décret sur l'abolition de l'esclavage* » qui, pour lui, est *« une aberration ruineuse pour la France. (Vues générales sur l'importance du commerce des colonies).*

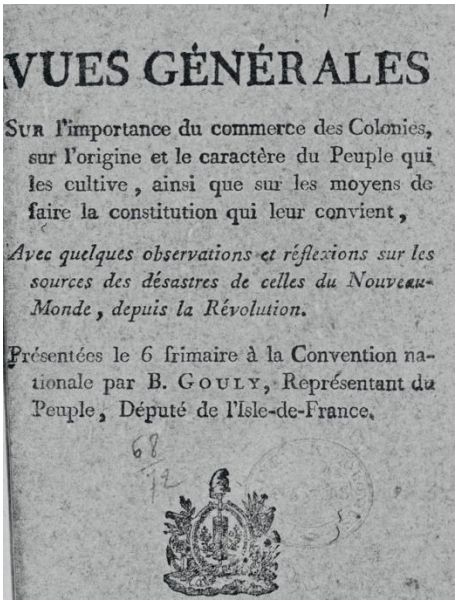

VUES GÉNÉRALES

Sur l'importance du commerce des Colonies, sur l'origine et le caractère du Peuple qui les cultive, ainsi que sur les moyens de faire la constitution qui leur convient,

Avec quelques observations et réflexions sur les sources des désastres de celles du Nouveau-Monde, depuis la Révolution.

Présentées le 6 frimaire à la Convention nationale par B. Gouly, Représentant du Peuple, Député de l'Isle-de-France.

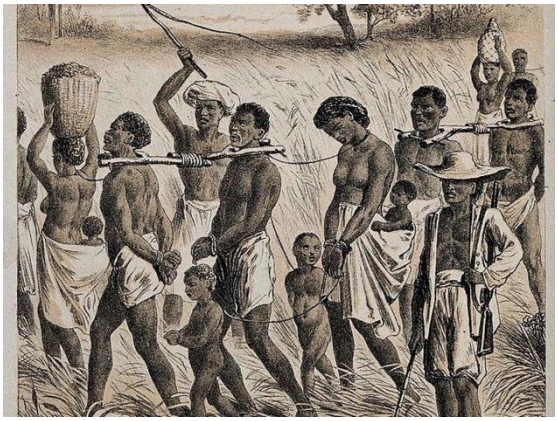

Transfert d'esclaves à l'Isle de France.

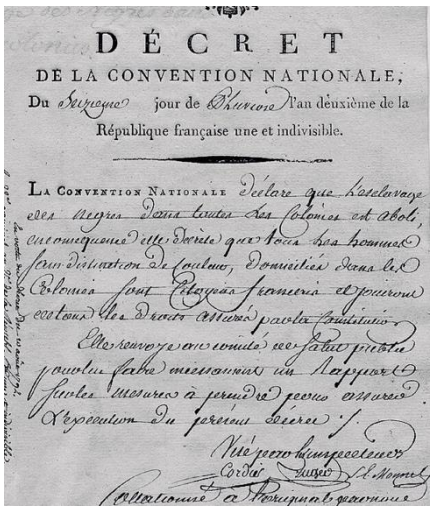

DÉCRET

DE LA CONVENTION NATIONALE,

Du Sixième jour de Pluviose l'an deuxième de la République française une et indivisible.

La Convention Nationale Déclare que l'esclavage des Negres dans toutes les Colonies est aboli, en conséquence elle décrète que tous les hommes sans distinction de couleur, domiciliés dans les Colonies sont Citoyens Français et jouiront de tous les droits assurés par la Constitution.

Elle envoye au comité de salut public pour lui faire incessamment un Rapport sur toutes mesures à prendre pour assurer l'exécution du présent décret.

Vu pour la Sanction

Ordre Dupeo

Contresigné à Pourquoi le garde

Jean-Baptiste Belley dénonce alors, avec véhémence, la pression des colons - et de Gouly en particulier - exercée sur les membres de l'Assemblée dans un discours enflammé qu'il publiera sous le titre : « Le bout d'oreille des colons… »

En vain, les intérêts économiques de certains ont eu raison de l'idéal révolutionnaire… Comme le dit l'historien Claude Wanquet : *« Tout porte à croire que Gouly est un maître dans l'art du double langage et de la volte-face.* » ! L'abolition de l'esclavage ne sera appliquée à l'Isle de France qu'en 1835 alors que cette colonie, désormais appelée Ile Maurice, est passée depuis 1810 sous administration anglaise.

Un retraité aisé

Après une carrière politique agitée mais relativement courte, Benoît Gouly retombe dans l'anonymat. Occupant une dépendance du château des Tessé à partir de 1797, il y mène une vie de bourgeois aisé avec sa seconde épouse et ses quatre enfants dont une fille qui est née à Chaville et un fils né à Viroflay. Il revend ce qui reste de l'ancien domaine des Tessé en 1817 à Joseph Marie Cazalot, futur maire de Chaville de 1824 à 1829.

Il décède à Versailles le 9 janvier 1823.

Huguette Faure

Archives de l'Arche, Archives parlementaires, Annales historiques de la Révolution française. « Un Jacobin esclavagiste » de Claude Wanquet

LES FERRONNERIES DES GARDE-CORPS DES FENÊTRES ET DES BALCONS

La fenêtre est un élément essentiel dans une habitation moderne. Elle est source de lumière naturelle et permet l'aération du logement. Sa taille et sa forme ainsi que sa répartition sur la façade sont des éléments qui l'animent et lui donnent son caractère. Les balcons peuvent en être le prolongement qui permet d'être à la fois dans le logement et dans l'espace public. Ce sont les balcons qui, les premiers ont eu besoin de garde-corps, en pierre ou en bois. Mais les fenêtres situées trop bas nécessitent, elles aussi, des garde-corps pour éviter toute chute. De nos jours ces éléments des façades ne peuvent être posés, modifiés ou remplacés sans déclaration préalable en mairie pour obtenir une autorisation. Le code de la construction fixe la hauteur des garde-corps et leurs dimensions, par exemple les vides les plus grands doivent empêcher le passage de la tête d'un enfant. Lors de rénovations, les anciens garde-corps qui ne répondent plus aux normes actuelles doivent être adaptés ou remplacés.
Cet article s'intéresse aux garde-corps des fenêtres et balcons, en fer sous toutes leurs formes : fonte moulée, fer forgé, ou acier et tôle découpée pour les plus récents. Ceux en fonte moulée sont conçus, pour la plupart, selon des modèles reproduits dès 1820 de façon industrielle. Mais cela n'empêche pas une grande variété et créativité dans les motifs qui évoluent au gré des modes, passant de l'époque de l'éclectisme, à l'Art nouveau, puis à l'Art déco pour arriver jusqu'à nos jours, quel que soit le matériau. Quelques exemples chavillois essaieront de donner une idée de cette évolution et de leur variété.

Sur les trois photos ci-dessus on voit un motif de spirales avec ajouts floraux, mais chacun est légèrement différent. Sur la deuxième photo il s'agit d'un balcon qui court sur toute la façade (comme dans les immeubles haussmanniens) et, pour faire la transition entre le motif principal et sa répétition, à droite il y a un motif ajouté plus étroit. On remarquera que les encadrements sur les quatre côtés, sont différents, parfois certains sont absents, selon les photos. Il s'agit d'un jeu de combinaisons, au choix du client, proposé dans les catalogues.

Ces garde-corps complètent la décoration de façades de pierres meulières avec encadrements de briques de couleurs différentes et même, pour la première photo, de ciment et de céramiques. Le galbe donne du volume à ces garde-corps et suggère des balcons. Noter, sur la première photo, les volutes rajoutées en-dessous pour meubler le vide sous le garde-corps principal. Sur la photo centrale, ce sont exactement les mêmes motifs sur le garde-corps droit que sur l'autre galbé. Le dernier garde-corps est clairement d'inspiration Art nouveau avec ses courbes et motifs floraux et il a la particularité de prévoir, là où l'on voit le petit arrosoir, un logement pour les pots de fleurs.

Ici le motif de la corbeille de fleurs évolue depuis une version avec une belle corbeille très réaliste vers d'autres corbeilles, Art déco elles aussi, de plus en plus simplifiées et stylisées. La version centrale sur un immeuble daté de 1931 montre comment le motif central peut être complété par d'autres qui lui font écho, comme ceux situés aux extrémités qui évoquent cette même corbeille de fleurs au sommet d'une sellette.

Toujours à l'époque Art déco, le thème floral, encore sous la forme de la corbeille de fleurs sur la première photo (immeuble daté de 1931), laisse place à la fleur de façon plus allusive sur les autres photos.

Ces garde-corps de la même époque Art déco abandonnent le thème floral pour la géométrie.

Ce garde-corps réduit à un carré et des rectangles est encore visible sur une maison promise à la démolition. Sur la photo centrale le garde-corps est en tôle découpée sur un immeuble récent. Le motif de la dernière photo, récent aussi, s'inspire de celui des premières photos, mais gravé dans du plexiglass ! Ouvrez l'œil, et vous découvrirez beaucoup de garde-corps intéressants, anciens ou plus récents, et qui n'ont pas pu être montrés ici !

Photos et texte, Jean-Claude Lefèvre

Chaville et le Petit Viroflay

La situation perdure plus d'un siècle.

Aucun Viroflaysien ne dormira tranquille dans ma maison !

Cling Cling

Cling Cling

Cling

Silence, Gérard.

En 1811, sous le Premier empire, l'administration désire établir un cadastre napoléonien. Un géomètre travaille sur le projet sans avertir les communes concernées.

Surprise !

En 1813 ce plan est présenté aux maires dont beaucoup n'apprécient guère de ne pas avoir été consultés.

Mais le maire de Chaville, Nicolas Haussmann*, est pleinement satisfait.

C'est parfait ! Chaville va récupérer "Le Petit Viroflay" ainsi que le château de la Source**. C'est une bien belle propriété qui, heureux hasard, se révèle aussi m'appartenir.

* Grand-père du Baron Haussmann qui dirigea la transformation urbanistique de Paris sous le Second empire.

** L'emplacement du château est actuellement occupé par une station service, au 484 avenue Roger Salengro.

La répartition des territoires fait l'objet d'un long marchandage. D'abord entre les maires chavillois et viroflaysien. Puis, sous la Restauration, entre celui de Chaville et celui de Sèvres qui réclame lui aussi sa part.

Il ne prend fin qu'en 1817, quand les deux représentants signent la nouvelle répartition, toujours proposée par le même géomètre.

Les régimes vont et viennent, mais le fonctionnaire, lui, reste !

Tant qu'il n'est ni trop républicain ni trop bonapartiste, bien entendu !

Le 21 février 1821, le tout est entériné par le Directeur des Contributions, Leroy.

Victoire ! Chaville échange 38 hectares de pâtures marécageuses* contre le petit Viroflay !

Mais elle cède la moitié de ce quartier à Sèvres... dont cette maison.

* Cette zone regroupe aujourd'hui le quartier des Haras et celui du Louvre.

QUOI ?! C'est un scandale ! Un Sévrien a triché contre moi au jeu de quilles du 12 août 1708 !!

Et voilà, c'est reparti.

Scénario et dessin, Oscar Lièvre

AVANT… MAINTENANT

La première vue, à gauche, est prise dans les années 1980 du futur emplacement de l'Atrium. Ce terrain, resté non reconstruit entre les démolitions du début des années 70 à la construction de l'Atrium, a servi parfois d'aire d'envol pour ballon captif ou de lieu pour installation de manèges, de cirques ambulants... Nous voyons sur la gauche du cliché l'ancien cinéma le "Chaville " (façade jaune) et à droite, la partie gauche de l'ancien établissement Lormelet. Sur la photo de droite contemporaine, le cinéma est remplacé par un immeuble de couleur verte (extrémité gauche de la photo) et à l'extrême droite se trouve la maison Lormelet rehaussée d'un étage.

Ci-dessous trois photographies de l'église arménienne. Cette église fut à l'origine un simple hangar *(photo de gauche)* où les premiers Arméniens chavillois se réunissaient. Sous le nom de chapelle « Saint Grégoire l'Illuminateur », elle fut consacrée en 1934. Mais cette bâtisse se dégrade rapidement et, en 1954, l'éphorie* décide de construire une véritable église *(photo du milieu)*. Celle-ci fut terminée en 1957.
En novembre 1983, au Conseil municipal, la proposition des riverains de donner le nom de « Saint Grégoire » à la rue des 3 Champtiers** est rejetée par 17 voix contre 16. Elle s'appellera à partir du 1er mars 1984 : la rue Père Komitas.

**L'éphorie est l'équivalent de la « fabrique » catholique.*
***Les champtiers étaient un groupement de parcelles appartenant au même propriétaire.*

Pierre Levi-Topal

Rédacteurs
M. Josserand, P. Levi-Topal,
H. Faure, J.C. Lefèvre,
J. Ribéreau-Gayon, O. Lièvre

Directeur de la publication
Michel Josserand

Photos et cartes postales : A.R.C.H.E. ou privé

A.R.C.H.E.
Association pour la Recherche sur Chaville, son Histoire et ses Environs.
1063, avenue Roger Salengro
92370 Chaville

www.arche-chaville.fr
arche.chaville@laposte.net

ISSN-1146-075